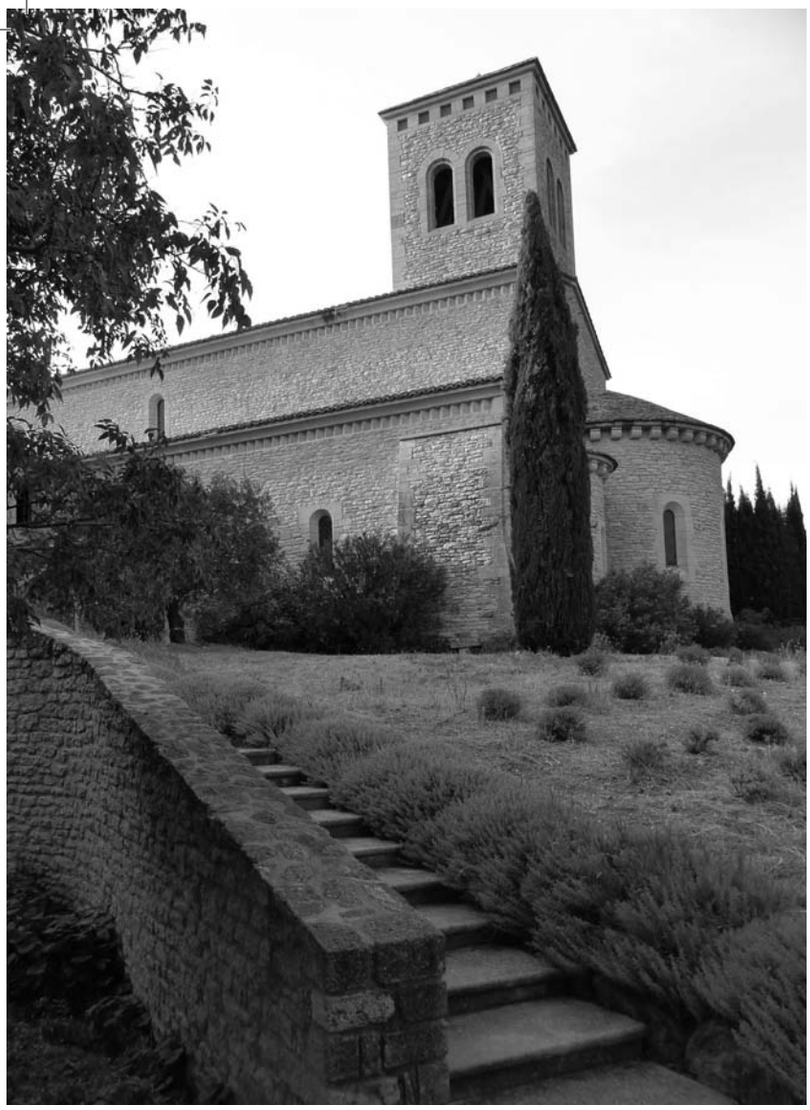

+

PAX

# Les Amis du Monastère,

*22 septembre 2017*
*Saint Maurice et ses compagnons*

ISSN 0981 0072

## LE MOINE A-T-IL DES DROITS ?

Ne cherchez pas dans la Règle l'expression « les droits de l'homme », vous ne la trouverez pas. Les moines n'ont-ils alors aucun droit ? Formulé ainsi, aucun. Si ce n'est peut-être qu'au chapitre sur les choses impossibles il est dit que le moine a le droit de signaler au supérieur que l'ordre donné dépasse ses possibilités.

Mais pour comprendre la pensée de saint Benoît, la belle harmonie qu'il veut faire régner dans le cloître, prenons quelques exemples. Le moine a-t-il le droit de posséder un crayon, du papier et toute autre chose indispensable à sa vie contemplative ? Il semblerait que oui, car saint Benoît juge ces objets indispensables, mais il ne dit pas explicitement que le moine « a le droit » de les avoir à son usage, il dit que l'abbé « a le devoir » de les donner. Autre exemple : l'abbé a-t-il le droit d'être obéi par les moines ? Nulle part dans la Règle vous ne trouverez ce droit exprimé de façon aussi directe. Non, saint Benoît entend simplement que les moines ont le devoir d'obéir à leur supérieur. Les moines ont-ils le droit de garder leur rang en communauté et ont-ils le droit de recevoir la même affection de la part du père Abbé ? Saint Benoît dit non pas cela, mais que le supérieur a le devoir de ne pas troubler l'ordre sans raison et surtout de ne point faire acception des personnes. Saint Benoît insiste donc sur les devoirs mutuels et non sur les droits.

Cela semble tout à fait égal puisqu'à la fin les moines ont leur crayon, le père abbé est obéi et l'ordre est respecté. Mais ce n'est pas égal du tout, car l'esprit est tout différent et même aux antipodes dans l'une et l'autre formule. L'une, insistant sur les devoirs, favorise la charité, et

l'autre, insistant sur les droits, favorise l'égoïsme. C'est finalement la différence entre la cité de Dieu, où l'amour de Dieu et des autres va jusqu'à la haine de soi, et la cité du diable, où l'amour de soi va jusqu'à la haine de Dieu et des autres.

Et c'est une des raisons pour lesquelles saint Benoît bannit tout murmure en communauté. En effet, les murmures sont souvent dus à la revendication de droits. Déjà, au début de la Règle, il se moque de ces soi-disant moines qui déclarent saint tout ce qu'ils désirent. Le moine ne doit jamais réclamer pour lui quoi que ce soit, ce qui exprime bien que l'âme du moine s'élève vers Dieu en pensant non pas à ses droits mais à ses devoirs. Il en est de même pour les familles. Saint Paul rappelle non les droits des époux mais bien leurs devoirs mutuels et notamment ceux du mari, qui doit se sacrifier pour son épouse. Ainsi pour les relations entre parents et enfants.

Et cela est valable pour les entreprises. Aux entretiens d'embauche se présentent de jeunes candidats avec sous le bras un dossier contenant leurs innombrables droits : RTT, vacances et autres grandes valeurs républicaines. Et si les actionnaires ne pensent qu'à leurs dividendes, comment ne pas s'étonner du cercle vicieux qui conduit aux conflits ?

Et nous pouvons l'appliquer à la presse. Si la règle suprême est « le droit de savoir » comment s'étonner de tant de manques au devoir de la charité et au respect de l'honneur de chacun ? Mais le pire est que, depuis la loi permettant l'avortement, qui a évolué en droit fondamental de la femme, l'esprit de la société est passé du droit de l'enfant, qui était finalement le devoir des parents, à un droit à l'enfant. C'est diabolique.

Mais nous avons l'exemple et la grâce de Jésus-Christ, qui n'a pas réclamé le droit d'être traité en égal de Dieu mais qui a accompli son devoir jusqu'au bout. Imitons-le.

† F. Louis-Marie, o.s.b.,
abbé

## CHRONIQUE DU MONASTÈRE

*25 ans de profession pour le Père Mayeul*

*Lundi 1er mai :* Quelques élèves de l'Institution Saint-Louis viennent préparer leur Profession de Foi.

*Jeudi 4 mai :* Les pompiers du Vaucluse suivent (pour la 3e fois dans le cadre du monastère) un stage sur les feux de forêt.

*Samedi 6 mai :* Père Mayeul célèbre ses 25 ans de profession, devant une centaine de membres de sa famille. Brillante homélie de Père Abbé, développant le thème du Temple à partir de trois aquarelles imaginaires. Nous écoutons au repas l'enregistrement de deux sermons de Dom Gérard. Le soir, un montage photo parcourt le *curriculum vitæ* du jubilaire, y compris son ascension du mont Blanc, à poursuivre par une autre escalade, celle du Ciel.

*Samedi 13 mai :* Pour le centenaire de la première apparition mariale de Fatima, lors des Vêpres communes de la dédicace à Notre-Dame de l'Annonciation, Père Abbé renouvelle la consécration de nos deux communautés au Cœur Immaculé de Marie.

*Lundi 15 mai :* Père Abbé, Père Raphaël, Père Charbel et Père Albéric accompagnent la sortie annuelle des Frères, cette fois en direction de La Ciotat, Cassis et les calanques.

*Grande promenade des Frères : randonnée dans les calanques*

*Vendredi 19 mai :* Récollection pour 13 messieurs sur le thème de *Fatima,* prêchée par les Pères François-de-Sales, Cyrille et Matthieu.

*Samedi 20 mai :* Père Raphaël, Frère Wandrille et Frère Gabriel reviennent d'un pieux voyage d'affaires qui, à l'occasion de visites de fournisseurs ou de clients, les fait passer à Saint-Benoît-sur-Loire (auprès des reliques de saint Benoît), à Nevers (auprès de la châsse de sainte Bernadette) et à l'abbaye de Fontgombault. Au retour, une bienfaitrice leur offre un clavecin, une splendide Vierge en ivoire, et de nombreux livres.

*Vendredi 26 mai :* Père Raphaël se rend au carmel de Simacourbe, où la prieure est réélue, sous la présidence de l'évêque diocésain, M^gr^ Aillet. — L'abbé Joël Guibert, venu pour assister à la confirmation de son fils spirituel Cédric (notre postulant), nous raconte comment il est devenu prédicateur de retraites surtout sacerdotales.

*Samedi 27 mai :* À Notre-Dame des Doms, cathédrale du diocèse, M^gr^ Cattenoz confirme les 22 enfants préparés par le monastère. Parmi la très nombreuse assistance, beaucoup sont ceux qui découvrent la messe pontificale de la forme extraordinaire du rite romain.

*Samedi 3 juin :* Père Odon fait des « nocturnes » : lever à 1 h 30 pour aller traiter les vignes…

*Lundi 5 juin :* Père Abbé est à Chartres avec nos Pères Cyrille, Luc et Matthieu pour la messe de clôture du pèlerinage (avec 25 % de pèlerins de plus que l'an passé), célébrée par le cardinal Burke. — Père Germain et Frère Athanase reviennent des obsèques de M. de Marignan, grand-père de Père Hubert, qui nous avait trouvé l'emplacement de notre fondation de Sainte-Marie de La Garde.

*Père Cyrille au pèlerinage de Chartres*

*Vendredi 9 juin :* Coup d'envoi de 20 séances de vidéos sur tous les rites (catholiques ou non) de Divines Liturgies orientales. — Père Luc accompagne un pèlerinage de dames à Cotignac.

*Lundi 12 juin :* Les dominicains de Marseille accueillent Père Raphaël, Père Germain et Frère Bernard, venus étudier le programme informatique de leur bibliothèque.

*Mercredi 14 juin :* Spectacle donné par les écoliers de « L'Étoile » sur le thème « Révisez vos classiques ». Mais ce sont les spectateurs qui sont interrogés (et parfois collés) sur des extraits lus par les enfants…

*Lundi 19 juin :* Père François-de-Sales et Père Laurent prêchent une retraite aux élèves de seconde du Collège Pier-Giorgio-Frassati.

*Jeudi 22 juin :* Notre grand ami le doyen du chapitre cathédral, M^gr^ André Reyne, vient de décéder. Nous lisons de lui une biographie de saint Siffrein, évêque de Carpentras, et Père Abbé enverra lundi huit d'entre nous à ses obsèques, présidées par son fils spirituel, M^gr^ Bernard Ginoux, ancien curé d'Orange, désormais évêque de Montauban. Le chanoine Bréhier prononcera un émouvant panégyrique du défunt, qui a marqué le diocèse par sa charité et son enracinement provençal. L'ancien recteur de la métropole est inhumé dans le caveau des chanoines, au centre du chœur.

*M^gr^ André Reyne*

*Lundi 26 juin :* Nous chantons le *Subvenite* pour le repos de l'âme de M. Mazaudier, père de Frère Lazare et de Luc, notre dévoué et fidèle dentiste.

*Vendredi 30 juin :* Père François-de-Sales et une vingtaine de garçons et filles du Chapitre Sainte-Madeleine partent en pèlerinage à Notre-Dame du Laus, où ils rencontreront Mgr Léonard, retiré comme confesseur en ce saint lieu.

*Samedi 1er juillet :* Notre postulant Antony reçoit le saint habit et le nom de Frère Maximilien, sous les yeux de quelques anciens condisciples séminaristes, ainsi que de quatre sœurs colombiennes d'une communauté nouvelle (« L'Annonciation ») à qui il avait enseigné le français.

*Dimanche 2 juillet :* Conférence d'Anne Bernet sur le Père Jérôme, moine de Sept-Fons, et sur l'abbé Guérin, curé de Pontmain à l'époque des apparitions (elle est postulatrice de sa cause de béatification).

*Mardi 4 juillet :* Réception de nos nouveaux bâtiments agricoles, techniques et mécaniques.

*Mercredi 5 juillet :* Le Père Philippe-Marie Margelidon, o.p., directeur de la *Revue thomiste,* professeur de théologie, vice-régent des études, sous-prieur du couvent de Toulouse, et patron de thèse de Père Robert, nous donne des nouvelles de sa province dominicaine, gratifiée par Dieu d'entrées régulières et – cette année – de quatre ordinations sacerdotales.

*Samedi 8 juillet :* Profession solennelle de Frère Jean, entouré de sa nombreuse famille et d'amis. Son frère, l'abbé Hugues de Franclieu, officie comme diacre, et son oncle, l'abbé Louis Baudon de Mony, comme prêtre-assistant. — Retraite des oblats, prêchée sur Fatima par Père Cyrille et Père Odon.

*Profession monastique de Frère Jean*

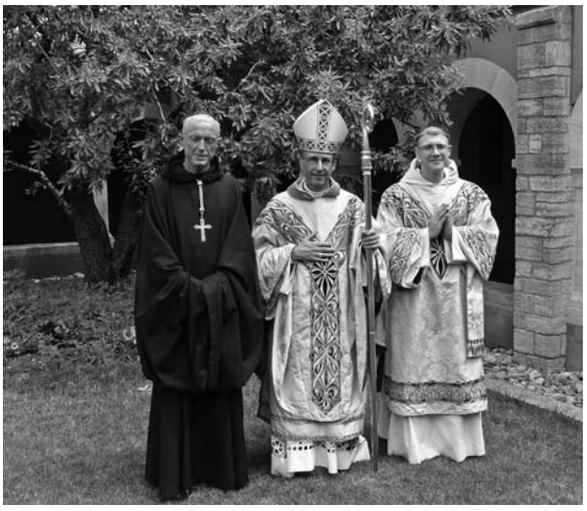

*Ordination sous-diaconale de Frère Benoît*

*Mardi 11 juillet :* Ordination sous-diaconale de Frère Benoît par Mgr Olivier de Germay, évêque d'Ajaccio. Ancien curé toulousain, ce jeune évêque, sacré en 2012, se retrouve dans « l'Île de Beauté », où les traditions religieuses locales perdurent.

*Lundi 17 et mardi 18 juillet :* Grande promenade des novices et étudiants : après une nuit à la belle étoile au mont Serein, au milieu des chamois et des renards, ascension du mont Ventoux pour le lever du soleil !

*Jeudi 20 juillet :* Travaux de communauté au potager (arrachage de pommes de terre) et au bûcher. Frère Paul tombe malheureusement à la renverse, se casse l'humérus et s'abîme une jambe.

*Samedi 22 juillet, Sainte-Madeleine :* Mgr Pascal Molemb Emock, camerounais, vicaire général de notre diocèse, donne le panégyrique de notre sainte patronne, au cours d'une messe pontificale relevée par de la musique (notamment péruvienne) du groupe Condor. — Père Côme et Frère Jean, membres de notre schola, partent ensuite à la session annuelle de grégorien de Montligeon. — Père Charbel prend la suite de Père Philippe pour la direction de l'Institution Saint-Louis.

*Dimanche 23 juillet :* Père Mayeul rejoint nos routiers à l'abbaye de Donezan, pour arpenter avec ceux-ci quelques GR de l'Ariège et des Hautes-Pyrénées.

*Mardi 25 et mercredi 26 juillet :* Le nouveau prieur du monastère de Nursie, Father Benedict, nous amène trois de ses novices, les Frères Justin, Ryan, et Aidan.
*Jeudi 27 juillet :* M^gr^ Cattenoz vient recevoir le serment de fidélité de Frère Irénée, qu'il va ordonner prêtre le 10 août.

F. Basile

## *LA VIE MONASTIQUE À LA GARDE*

Chers amis,

Comme il se doit, quelques nouvelles tirées de la *Chronique* de ces derniers mois…

*Lundi 1^er^ mai :* Début du beau mois de Marie avec les giboulées de mars… ce qui n'empêche pas M. l'abbé Ribeton de venir en récollection avec de très nombreux enfants et paroissiens de Pau.
*Dimanche 14 mai :* Nous retrouvons avec plaisir notre ami le professeur d'université, M. François Bonfils, qui vient, en trois conférences, nous parler du « Théâtre du monde » dans la littérature, depuis l'Antiquité jusqu'aux *Auto sacramental* espagnols. Passionnant !
*Samedi 20 mai :* Plusieurs futurs baptisés et enfants se préparant à leur première communion, tous scolarisés dans deux collèges privés d'Agen, viennent passer la journée.
*Mardi 30 mai, Sainte-Jeanne d'Arc :* M. Jacques de Marignan, grand-père de notre Père Hubert et très grand ami de la fondation dès l'origine de notre implantation en Agenais, est rappelé à Dieu. Nous chantons pour lui un *Subvenite*. — L'aumônerie du CHU de Bordeaux vient pour une courte retraite spirituelle.
*Mercredi 31 mai :* Journée de travail manuel tous ensemble. Mission : rangement et nettoyage complet du hangar, pour laisser plus de place aux engins et matériels agricoles.
*Lundi 5 juin :* Récollection de familles *Domus christiani* de Villeneuve et d'Agen.
*Mercredi 21 juin :* Deux responsables de l'association « Mère de Miséricorde » viennent parler aux prêtres de la communauté de tout ce qui gravite autour de ce ministère bien particulier auprès des femmes en détresse avant ou après un avortement. Conférences et entretiens particulièrement riches.
*Samedi 24 juin :* Notre Père Abbé, accompagné du Père Côme, nous arrive avant Vêpres. Il peut donner le saint habit monastique à nos deux Frères Barthélémy et Thomas. Quelques mots en anglais sont adressés à l'attention des parents et amis suédois de ce dernier.
*Lundi 26 juin :* Avant Laudes nous chantons le *Subvenite* pour le repos de l'âme de M. Mazaudier, père de notre Frère Lazare.
*Dimanche 2 juillet :* Notre Père Prieur se rend à l'ordination sacerdotale du nouveau prêtre du diocèse, l'abbé Dominique Raffray.
*Jeudi 6 juillet :* Avant Vêpres, la chorale de l'école Saint-Dominique du Pecq, en tournée pendant une semaine dans des églises du Gers, nous donne une courte mais suggestive audition.

*Deux vêtures au prieuré de La Garde*

*Quelques éléments de la chorale de l'école Saint-Dominique du Pecq*

*L'abbé Charollais rend compte de son ministère sur le porte-avions* Charles-de-Gaulle

*Jeudi 13 juillet :* Deux soirs de suite au chapitre, l'abbé Charollais, prêté au diocèse aux armées depuis 10 ans, nous parle avec fougue et entrain, de son ministère sur le porte-avions *Charles-de-Gaulle* !

*Dimanche 30 juillet :* Un article sur les artisanats monastiques du Sud-Ouest paru dans une feuille régionale nous vaut quelques visites au magasin. Nous espérons toujours que celles-ci puissent finalement aboutir à une visite à la chapelle.

Bientôt pour vous tous, la « rentrée », la « reprise », comme on a coutume de dire. Reprenons aussi notre chapelet, tous les jours. Notre-Dame de Fatima l'a demandé, l'écouterons-nous ? Je vous livre cette pensée d'un grand apôtre du Rosaire, le bienheureux Bartolo Longo, découverte lors d'une récente lecture : « Ô Rosaire béni par Marie, douce chaîne qui nous relie à Dieu, lien d'amour qui nous unit aux Anges, tour de sagesse face aux assauts de l'enfer, havre de sécurité dans le naufrage commun, nous ne te lâcherons plus. Tu seras notre réconfort à l'heure de l'agonie. À toi, le dernier baiser de la vie qui s'éteint. Et le dernier accent sur nos lèvres sera ton nom suave, ô Reine du Rosaire, ô notre Mère très chère, ô refuge des pécheurs, ô souveraine Consolatrice des affligés. Sois bénie en tout lieu, aujourd'hui et toujours, sur la terre et dans le ciel. » À bon entendeur !…

F. Marc, prieur de Sainte-Marie de la Garde

Monastère Sainte-Marie de la Garde — 47270 SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC
*www.la-garde.org*

# L'histoire vivante des moines racontée à mes enfants

*Benoît (6 ans), Thérèse (10 ans), Pierre (15 ans) et Sophie (17 ans) entourent leur père, qui s'apprête à poursuivre son histoire des moines. Après avoir évoqué saint Benoît, il leur parle du biographe de celui-ci, saint Grégoire le Grand.*

**Saint Grégoire le Grand († 604), 1er pape passé par la vie monastique**

PIERRE — Est-ce que la Règle de saint Benoît s'est rapidement fait connaître partout ?

LE PÈRE — Bien sûr que non. Saint Benoît et sa Règle auraient même pu passer inaperçus si les moines du Cassin ne s'étaient pas réfugiés à Rome.

THÉRÈSE — Pourquoi Rome ?

LE PÈRE — Parce qu'ils y ont rencontré un saint qui a assuré la publicité de la Règle : saint Grégoire, devenu pape en 590, au milieu des pires catastrophes, et que ce pape allait être la lumière de tout le Moyen Âge latin.

SOPHIE — D'où sortait cette perle rare ?

LE PÈRE — D'une des meilleures familles romaines. Il avait été préfet de Rome à 30 ans par la force des choses et cumulait entre ses mains les fonctions administratives, judiciaires et militaires. Mais une réussite sociale si parfaite ne le satisfaisait pas complètement, car c'était un

assoiffé d'absolu. À la mort de son père, il se décida à quitter le monde. Sa fortune était l'une des plus grosses de l'Italie d'alors. Il la distribua et se retira dans sa maison familiale sur le mont Cælius. Humble, pauvre et mortifié : bonheur parfait ! À un détail près : Grégoire ne pouvait jeûner comme il le souhaitait. Un ulcère d'estomac le lui interdisait. Il en était inconsolable…

Benoît — Et il est devenu pape quand même ?

Le Père — Oui… mais il a fallu traîner de force cet homme de fer pour l'obliger à recevoir l'épiscopat. Car lui, le premier moine monté sur le siège de Pierre, ne se résolut pas facilement à s'éloigner d'une si belle vocation. Je vous lis ses propres paroles : « On m'a ramené dans le siècle… Je m'efforçais tous les jours de me tirer hors du monde et je disais du fond du cœur : je cherche, Seigneur, votre visage… Maintenant, je suis battu par les flots de toutes parts et quand, après les affaires, je veux rentrer en moi-même, le tumulte des vaines pensées m'en empêche et je me trouve moi-même loin de moi. »

Thérèse — N'as-tu pas dit qu'il avait fait la connaissance des moines de saint Benoît ?

Le Père — Si ! Et avec la rigueur et le sérieux d'un ancien magistrat, habitué à instruire des procès, Grégoire a recueilli leurs témoignages. Grâce à eux, il a découvert la figure de Benoît et la Règle de celui-ci « remarquable par sa discrétion et lumineuse dans son expression ».

Benoît — Et il a écrit sa vie ?

Le Père — Oui car, malgré le peu de loisirs que lui laissaient sa santé déplorable et ses soucis pastoraux, il a voulu répondre aux désirs des fidèles, friands de belles histoires de miracles. Grégoire comprenait d'ailleurs tout le profit que les âmes pourraient en tirer. C'est pourquoi il va rédiger son œuvre la plus travaillée : les *Dialogues,* où il converse avec le diacre Pierre, dont les questions et l'admiration naïves ajoutent un sel délicieux à la conversation.

Benoît — Et c'est dans les *Dialogues* qu'il raconte la vie de mon saint patron ?

Le Père — Il lui consacre tout le second livre de cet ouvrage. C'est dire la stature de géant que prend le saint abbé parmi les quarante-neuf petits saints italiens contemporains dont l'entoure Grégoire.

Pierre — Et pourquoi une telle importance ?

Le Père — Sans doute à cause des informations abondantes que Grégoire a pu recueillir à son sujet. Mais surtout parce que le pape a mesuré la grandeur exceptionnelle de saint Benoît.

Benoît — Il ne s'est pas trompé. Mais est-ce que les gens l'ont cru ?

Le Père — Bien sûr ! Les *Dialogues* ont fait connaître saint Benoît dans tout l'univers chrétien. C'est grâce à eux qu'il est devenu le père des moines d'Occident et le saint patron de l'Europe. Et les monastères ont fait recopier sa Règle qui, en deux siècles, a conquis tout l'Occident.

Pierre — Tout cela est magnifique. Cependant saint Grégoire a-t-il fait autre chose que d'écrire des livres ?

Le Père — Il serait trop long de raconter tout ce qu'il a réalisé. Disons juste qu'il a pris une initiative lourde d'avenir : utiliser les moines pour le service de l'Église. L'idée lui vint même de les envoyer porter aux païens les germes de l'Évangile.

Sophie — Tiens… Et où cela ?

Le Père — En Grande-Bretagne, une île envahie et entièrement ravagée par les Angles et les Saxons, féroces envahisseurs, qui en avaient massacré tous les habitants.

Sophie — Oh, ce n'était guère encourageant pour les missionnaires !

Le Père — Aussi fallut-il bien du courage à saint Augustin de Canterbury et aux quarante moines du Cælius qui reçurent, en 596, l'ordre de se mettre en route pour cette mission impossible. À

vrai dire, le succès dépassa toute espérance. Même si Grégoire ne le vit pas tout entier car, le 12 mars 604, par une sainte mort, il fut enfin délivré de toutes ses tribulations d'ici-bas.

## NOTE DU CELLÉRIER

- Nous vous rappelons les dates de la dernière retraite pour messieurs prêchée cette année à l'abbaye : du 7 au 12 novembre 2017. Vous pouvez écrire au Père hôtelier pour toute précision ou pour vous inscrire.
- Le Chapitre Sainte-Madeleine propose pour sa part à tous les jeunes entre 15 et 20 ans une retraite au Barroux du 26 au 30 décembre 2017. Les garçons sont logés chez les moines et les filles chez les moniales. Le thème de cette année est « Le bienheureux Pier Giorgio Frassati, un modèle pour la jeunesse d'aujourd'hui ». Renseignements et inscription auprès du Père François-de-Sales : *hotellerie@barroux.org* ou 04 90 62 56 31.
- Une récollection scoute ouverte à tous mouvements, et prêchée par des prêtres de notre communauté, est organisée à l'abbaye du 23 au 25 février 2018 pour routiers, guides-aînées, chefs, cheftaines et commissaires, de 17 à 77 ans, sur le thème de « Sainte Jeanne d'Arc, modèle de sainteté scoute ». Renseignements à la porterie au 04 90 62 56 31 ou par courriel à *contact@barroux.org* Inscrivez-vous sans tarder !

- Nos "Éditions Sainte-Madeleine" viennent de rééditer l'opuscule *Mères de famille, ayez confiance,* deux beaux textes de Dom Gérard publiés précédemment comme tiré-à-part de la revue *Itinéraires* : mystère de la maternité, difficulté de la prière au milieu des occupations quotidiennes, inquiétude pour l'éducation chrétienne des enfants, etc. Une invitation réaliste à la confiance en Dieu et en l'intercession de Notre-Dame, des anges et des saints. 32 pages, 4 €.
- Suite à l'absorption de la Banque Chaix par la Banque Populaire Méditerranée (BPMED), nos comptes bancaires ont été renumérotés. Pour ceux d'entre vous qui nous font des virements automatiques : votre propre banque a dû en principe vous communiquer les nouvelles coordonnées (les anciennes sont de toute façon valables encore quelques mois).

---

• *POUR AIDER LES MOINES.* Chèques à l'ordre de « Monastère Sainte-Madeleine » ou virement sur le compte BPMED : IBAN FR76 1460 7002 1300 1335 2160 848, BIC : CCBPFRPPMAR.
**Pour la Suisse :** IBAN : CH19 0900 0000 1201 9114 6, BIC : POFICHBEXXX.

Abbaye Sainte-Madeleine – 1201 chemin des Rabassières – 84330 LE BARROUX
**Tél. :** 04 90 62 56 31 – **Fax :** 04 84 50 84 57 – **Notre site :** *www.barroux.org*

Artisanat Monastique de Provence – dépôt légal à parution